

**Motion adoptée par les personnels du collège Croix d'Argent de Montpellier à l'unanimité (14 pour) mardi 19 novembre, avec les syndicats SNES SNEP FSU, SN FO LC, Sud Education.**

Non au projet de réforme des retraites, maintien de notre Code des pensions.

Dans les transports, (RATP, SNCF), s'appuyant sur un taux de grévistes de 90% à la RATP en septembre, plusieurs organisations syndicales ont appelé à la grève à partir du 5 décembre. Elles demandent le retrait du projet Delevoye, repris par le président Macron, de réforme des retraites. La CGT, FO, Solidaires et la FSU, avec les organisations de jeunesse appellent quant à eux à une journée de grève interprofessionnelle contre ce même projet.

**Parce que les appels à la reconduite de la grève, dans les transports puis dans d'autres secteurs, ouvrent la perspective d'un rapport de force susceptible d'ébranler le gouvernement et de gagner, nous serons en grève à partir du 5 décembre et nous appelons l'ensemble des personnels du collège à se mettre massivement en grève pour le retrait du projet de réforme Macron-Delevoye, pour le maintien du Code des pensions.**

**Nous avons décidé :**

- **de nous réunir en AG jeudi 5 décembre à 8h20 au collège pour décider ensemble des suites, particulièrement de la reconduction de la grève le 6 décembre si nous estimons que les conditions sont réunies,**
- **d'envoyer des délégués à l'AG qui se tiendra l'après-midi du 5 décembre à Montpellier à 14h.,**
- **de déposer une demande d'heure d'information syndicale le vendredi 6 décembre au matin pour échanger et pour nous organiser,**
- **de faire connaître cette motion à nos collègues, de la faire circuler auprès de collègues d'autres établissements, de la transmettre à nos organisations syndicales, aux collègues de l'AG Educ qui s'est construite au printemps dernier.**